

Comment demander EN LIGNE son lycée ou sa formation après la 3ème

De quoi ai-je besoin ?

- **Identifiant et mot de passe**

De mon compte éduconnect fournis par mon établissement.

- **Mon adresse de messagerie**

Mes choix d'affectation : choisir son lycée ou sa formation

- Téléservice affectation

Mois de Mai : formulation des vœux

Que permet ce télé service affectation?

1. de consulter les offres de formation post 3e proposées par les académies et d'obtenir de l'information sur le contenu de ces formations et les procédures d'admission
2. de saisir et enregistrer les demandes de poursuite d'étude en lycées ou autres établissements
3. de consulter les résultats des demandes à partir de fin juin 2021

LA VISION D'ENSEMBLE DU TÉLÉSERVICE



Téléservice orientation



Téléservice affectation



Téléservice inscription



Mode d'emploi

1. Connexion au téléservice

<https://educonnect.education.gouv.fr>



L'onglet « affectation » ouvrira courant avril 2021 pour consulter les formations dans les lycées et centre de formation et ouvrira **début mai pour saisir ses vœux d'établissements.**

Connexion au télé service

La connexion au téléservice se fait au moyen d'un compte Educonnect **responsable**, qui permet de saisir dans un premier temps les intentions d'affectation et dans un deuxième temps de consulter les résultats de l'affectation.

Chaque parent d'élève possède un compte Educonnect responsable, mais un seul des deux parents peut effectuer les saisies.

La connexion avec un compte Educonnect élève permet uniquement la consultation des saisies.

J'accède aux services numériques des établissements scolaires

Je simplifie mes accès avec FranceConnect



Qu'est-ce que FranceConnect?

OU

J'utilise mes identifiants EduConnect

Identifiant

Mot de passe

Se connecter

[Identifiant perdu](#)

[Mot de passe perdu](#)

OU

[Je n'ai pas de compte](#)

[Besoin d'aide ?](#)

[Mentions légales](#)

[Accessibilité](#)

Connexion au télé service

Après la connexion choisir **AFFECTATION** dans les choix proposés à l'écran

Les lycées de secteur :

Lycée Curie Corot
Lycée Le Verrier



Pour le lycée général, vous n'avez droit qu'à une seule demande dérogatoire!!!!

Il vous faut ensuite faire vos vœux d'établissement(s). **Je vous rappelle que pour le lycée général vous dépendez de vos deux lycées de secteur! Si vous souhaitez un autre lycée, il s'agit d'une demande dérogatoire, il vous faut obligatoirement compléter l'annexe 1 ou les annexes 1 + 2. **N'oubliez surtout pas de mettre en dernier vœu votre lycée de secteur au risque de ne plus avoir de place si vous n'êtes pas pris dans votre choix hors secteur.****

Si vous demandez votre lycée de secteur avec des options contingentées (c'est-à-dire avec un nombre de places limité), il faut aller sur le site du lycée et leur envoyer les documents demandés en respectant les dates de retour des documents.

Si vous demandez un lycée professionnel, vous pouvez demander les lycées de votre choix.

Fin de la procédure

3. Saisie et validation des choix définitifs



Si le parent ne valide pas les choix saisis, ceux-ci ne seront pas enregistrés.

Vous pouvez modifier vos vœux jusqu'à la fermeture du téléservice début juin

Un e-mail récapitulatif est envoyé aux deux responsables, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.



CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

QUOI

formation, établissement ou mots-clés

🔍 cuisine

OÙ

ville ou département

📍 manche

Accédez aux offres de formation proposées dans Affelnet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France.

RECHERCHER



CALENDRIER 2021 - (DATES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE)

PHASE 1

DU 6 AVRIL AU 9 MAI

Je découvre les formations disponibles en France.

PHASE 2

DU 10 MAI AU 31 MAI

Je formule mes demandes.

PHASE 3

DU 1 JUIN AU 29 JUIN

Mon dossier est en cours de traitement.

PHASE 4

À PARTIR DU 30 JUIN

Je consulte le résultat de mes demandes.



Aide

Pour les familles qui ne peuvent pas ou ne réussissent pas à se connecter sur le téléservice ou pour toutes questions surtout pas d'inquiétude! Vous pouvez téléphoner au secrétariat du collège au 02.33.56.31.81